

L'essentiel et l'accessoire

Vendredi 20 janvier 2023 - N°421



par Hubert Tassin – Président des P.P

Dans le *Grain de Sel* de la semaine dernière, je formais le vœux que certains dirigeants de France Galop sortent de leur bulle pour se confronter aux problèmes du moment sans se noyer dans des débats sans fin qui ne correspondent pas toujours aux préoccupations urgentes des acteurs des courses.

Les questions essentielles

Dans les périodes difficiles que traverse aujourd'hui l'écosystème des courses après plus de 10 ans de stagnation de la contribution du PMU qui est le moteur des allocations et des investissements, les propriétaires et les éleveurs mais aussi, bien sûr, les entraîneurs ont besoin de visibilité et de stabilité pour retrouver un climat de confiance propice aux projections et à la construction de l'avenir.

C'est évidemment la stratégie du PMU qui interroge. En fin d'année dernière Richard Viel, son président et sa directrice générale Emmanuelle Malecaze Doublet ont présenté des orientations de moyen terme et leurs objectifs. J'ai eu l'occasion de me féliciter du retour d'une ambition de croissance rompant avec plusieurs années de repli sur soi. Sur cette base, quelle devra être la stratégie de distribution des allocations qu'envisage France Galop, son plan de moyen terme ? La réponse que la société-mère doit apporter est évidemment déterminante.

Chacun peut comprendre que nombre d'évolutions récentes inquiètent : la retenue sur les primes propriétaires en plat malgré la stabilisation des recettes du PMU, le coup de bambou psychologique subi par la province avec la suppression de courses et le risque de disparition d'hippodromes en région, le nouveau recul de l'obstacle en termes de visibilité, de Quintés, de réunions 1 ou de dimanche... et donc de recettes des paris.

En fin d'année, plusieurs déclarations de France Galop ont néanmoins attiré favorablement notre attention, notamment sur les questions de programme. Nous réclamions depuis longtemps que les courses à handicap soient relancées. Inhérentes aux courses hippiques au Galop, ce sont elles qui portent le propriétaire, qui peuvent permettre d'inverser le déficit de chevaux à l'entraînement. Il ne s'agit pas seulement d'une question de propriétaires : les handicaps permettent de mobiliser des partants et de générer une recette qui permet de financer l'ensemble de la filière et notamment les épreuves de sélection au sommet de la pyramide. Il semblerait qu'on s'oriente dans cette direction tant en plat qu'en obstacle. C'est tant mieux.

Des débats accessoires qui ne doivent pas nuire à la cohésion

Ces débats sur la structure des programmes, la répartition des allocations, l'image des courses et leur attractivité sont majeurs et leur aboutissement urgent. Comment ne pas regretter que les membres du Comité de France Galop aient été appelés à discuter pendant des heures à longueur de nombreuses réunions pour savoir si on doit augmenter la limite

d'âge des membres des instances de deux années ou si on doit voter à main levée ou à bulletin secret ? J'ai en général, sur ces questions statutaires, des avis précis et je n'en nie pas l'intérêt. Mais franchement, passer trois fois plus de temps à en débattre que d'évoquer la stratégie de croissance des paris hippiques ou les plans de recherche de nouveaux propriétaires me semble vraiment décalé. Faire évoluer voire moderniser les statuts de France Galop, je n'y suis évidemment pas hostile au contraire, mais un consensus doit être trouvé. Si tel n'est pas le cas, il me semble bien inutile de diviser les acteurs des courses sur ce type de sujets.

Faut-il discuter à longueur de commissions sur le nombre de coups de cravache autorisé ou sur la sémantique visant à remplacer le mot « coup » (de cravache) par le terme « sollicitation » ? Le débat n'est probablement pas vain mais pendant ce temps-là on discute peu de la stratégie de lutte contre le dopage et de sa communication, comme l'a souligné justement notre vice-président Adrien Montoille dans une tribune publiée par *Jour de Galop*.

J'entends – sans que le sujet n'ai été jamais évoqué devant les membres du Comité - que France Galop va changer de logo, et donc d'identité visuelle. Pourquoi pas, si cela rentre dans une politique globale ? Mais il n'est pas interdit de penser que c'est un sujet, et donc des dépenses, très accessoires par rapport aux débats stratégiques du moment. D'expérience, changer une identité visuelle coûte cher et est une prise de risque à peser. Il faut refaire tous les documents et formulaires internes, la signalétique, papier à lettres et autres cartes de visites de centaines de collaborateurs. Le moment est-il opportun ? Et pourquoi n'en avoir rien dit en amont ?

Dans le même ordre d'idées, je suis de ceux qui ont souvent regretté le manque d'investissements consacrés à l'hippodrome vitrine de l'obstacle qu'est

Auteuil et je salue la qualité du travail mené par le président de l'obstacle, Jacques Détré pour convaincre de remettre ce dossier au goût du jour. Mais lorsqu'on entend les propriétaires, les éleveurs ou les entraîneurs s'inquiéter de la diminution du nombre de réunions d'obstacle, de celle des événements dans la discipline, on ne peut pas limiter la réponse en imaginant que la modernisation d'Auteuil pourrait être la seule compensation suffisante.

Transparence

Beaucoup de sujets ne sont jamais évoqués devant les représentants des propriétaires et éleveurs que nous sommes, même à simple titre d'information. J'évoquais plus haut l'évolution de la communication visuelle de France Galop, mais je pourrais de manière plus insistante demander comment nous serons associés, le moment venu, aux plans de rénovation d'Auteuil.

On nous annonce la concrétisation de l'installation du Trot, du Galop et du PMU dans le nouvel immeuble commun avant l'été prochain. Mais on nous avait laissé entendre que ce rapprochement géographique serait le point d'ancrage d'un rapprochement des équipes avec les mises en commun de missions transversales. Là encore on n'en parle plus... ou plutôt j'imagine – et j'ose espérer - qu'on en parle en haut lieu, mais certainement pas y associant les élus des propriétaires, des éleveurs et des entraîneurs.

La transparence doit être la règle de fonctionnement de toute association et donc de France Galop. Ce n'est pas seulement une question de principe mais une condition pour consolider dans la durée la dynamique des membres de France Galop que sont ses acteurs.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@pp.fr